

Prix OCIRP « Acteurs Économiques & Handicap » L'ICOSI soutient le lancement de la 3^{ème} édition

L'ICOSI a décidé de s'associer et de soutenir la promotion de la 3^{ème} édition du Prix OCIRP « Acteurs économiques et handicap ».

Ce prix créé en 2008 par l'OCIRP, Union d'institutions de prévoyance, a pour ambition de faire connaître et de valoriser les initiatives menées par les acteurs privés, publics ou ceux de l'économie sociale au bénéfice des personnes handicapées, et d'en favoriser leur diffusion et leur reproductivité.

La création de ce Prix est en effet inscrite dans cette démarche et a pour objectif de promouvoir les actions « d'innovation et de sensibilisation » réalisées par l'ensemble de ces acteurs en vue de favoriser l'insertion des personnes handicapées dans la cité.

Parmi les huit prix décernés au total, deux récompenseront spécialement les acteurs de l'économie sociale.

Les acteurs économiques qui mettent en œuvre des actions concrètes démontrent ainsi leur engagement au quotidien, qui dépasse la simple obligation légale d'employer. D'ailleurs, de nombreux dossiers reçus dans le cadre du Prix visent aussi à faciliter l'accès à des centres d'intérêt variés, tels que la culture, le sport ou les loisirs.

Nous vous invitons donc à répondre nombreux afin de concourir à ce prix, persuadés que nous sommes, que les acteurs de l'économie sociale que vous représentez sont porteurs de projets innovants sur les enjeux du handicap.

La date limite de remise des dossiers de candidature à l'OCIRP est fixée au 25 avril 2010.

Vous pouvez vous adresser directement à l'OCIRP et télécharger le dossier de participation sur le site web dédié : www.exempleasivre.com ou à partir des liens disponibles depuis le site de l'ICOSI : www.icosi.org.

Information :

OCIRP
Florence SORIN-GOMEZ, Chef projet
Handicap

10 rue Cambacérès - 75008 Paris
Tél : 01 44 56 22 56 - Fax : 01 49 24 06 27
Site web : www.exempleasivre.fr



L'ICOSI réalise une étude pour la CNTR : « Impact global du régime fiscal et social des titres-restaurant sur l'économie nationale et les finances publiques »

L'ICOSI a été mandaté par la Commission Nationale des Titres-Restaurant pour réaliser une étude sur les incidences fiscales et sociales de l'utilisation des titres-restaurant.

Cette étude vise à démontrer l'impact global du régime des titres-restaurant sur les finances publiques et l'économie nationale.

Les conclusions sont sans équivoque. Les conséquences positives de l'utilisation des titres-restaurant sont telles, qu'il importe de maintenir le régime des titres-restaurant en l'état et de renforcer le cadre juridique propre à leur développement.

Les chiffres produits par les lois de finances de l'Etat et les lois de financement de la sécurité sociale permettent de démontrer que le coût fiscal et social que représente pour les comptes publics l'utilisation des titres-restaurant est très largement compensé par les bénéfices économiques et sociaux induits par leur utilisation.

Alors que son coût direct pour la comptabilité nationale s'élève à 975 millions d'euros en 2008 (220 millions d'euros de perte pour le budget de l'Etat et 755 millions pour le budget de la sécurité sociale), le montant total et direct des recettes de TVA, d'autres impôts et taxes et de cotisations sociales induits par l'utilisation des titres-restaurant s'est élevé à 706,4 millions d'euros.

Les calculs présentés le sont sans tenir compte de l'effet levier du titre-restaurant : c'est-à-dire sans tenir compte du surplus de chiffre d'affaires pour les entreprises de la restauration que constitue la différence entre la valeur moyenne du titre-restaurant et le prix moyen du repas en France.

Grâce à un nombre croissant de bénéficiaires (plus de 3,3 millions d'utilisateurs en 2008) qui peuvent ainsi se restaurer à proximité de leur lieu de travail et à moindre coût, **les titres-restaurant ont permis de réinjecter pour la même année près de 4,4 milliards d'euros dans l'économie nationale.**

De nombreux emplois peuvent ainsi être sauvegardés ou créés dans les secteurs d'activité de la restauration et de la distribution de préparations alimentaires grâce à l'utilisation des titres-restaurant.

Les bénéficiaires sont également et avant tout de nature sociale et portent leurs fruits auprès des salariés (le titre-restaurant donne notamment un libre choix de restauration, participe à l'amélioration de la santé des salariés et renforce le pouvoir d'achat alimentaire), des entreprises (le titre-restaurant est un outil de dialogue social qui permet à l'entreprise d'honorer sa responsabilité en matière de restauration salariale) et engendrent un « retour sur investissement » très important pour les comptes publics.

.../...



De plus, il importe de rappeler le rôle important que jouent les titres-restaurant en faveur de la santé publique, en ce sens qu'ils permettent tout d'abord aux salariés de varier, de diversifier et de compléter leur alimentation.

De nombreuses études françaises et internationales (notamment l'étude « *Food at Work* » réalisée sous l'égide de l'Organisation Internationale du Travail en 2005) démontrent en effet l'importance de la variété et de l'équilibre nutritionnel pour la santé publique et du rôle que peuvent y jouer les titres-restaurant.

Enfin, parmi les avantages sociaux consentis, les titres de service, au premier rang desquels les titres-restaurant, sont ceux qui sont considérés comme les plus justes ou les plus équitables car, utilisés quotidiennement, ils portent sur un nombre de bénéficiaires important, notamment en comparaison avec d'autres mesures de dépenses fiscales comme les stock-options.

En conclusion, il convient également de rappeler que le succès du dispositif repose en grande partie sur les mesures d'incitations fiscale et sociale qui l'accompagnent.

Le succès des titres-restaurant à l'étranger, où une quarantaine d'Etats ont adopté son principe, montre la pertinence du modèle français et témoigne de son caractère vertueux pour l'économie.

Ainsi, toute remise en cause du régime d'exonération, même partielle (sous forme de taxation) dont bénéficient les titres-restaurant aurait un impact direct sur l'attrait que représente le dispositif.

Les conséquences économiques et sociales seraient alors néfastes pour la société toute entière, leur ampleur dépendant de la réforme envisagée.

La synthèse de cette étude est téléchargeable sur le site web de l'ICOSI : www.icosi.org (Rubrique Actualités).

Et l'étude complète est disponible sur demande auprès du secrétariat de l'ICOSI.

Information :

Arnaud BREUIL, Directeur de l'ICOSI

Tél : 01 41 85 49 20

E-mail : info@icosi.org

Site web : www.icosi.org



**« Les politiques sociales dans le domaine du handicap :
Acteurs et praticiens dans l'expérience française »
3^{ème} mission : visites d'institutions françaises
(du 29 novembre au 3 décembre 2009)**

Dans le cadre du programme mis en place par l'Académie de la Fonction publique du Nord Ouest et soutenu par l'Ambassade de France à Moscou, **une troisième mission d'échange a été conduite par le Comité pour les Partenariats avec l'Europe Continentale (Comité PECO) du 29 novembre au 3 décembre 2009.**

Après deux missions réalisées à Saint-Pétersbourg, elle a consisté à accueillir une délégation de représentants russes à Paris et en région parisienne.

Cette délégation était composée de Galina KOLOSOVA, Vice-Présidente du Comité de la politique sociale de Saint-Pétersbourg, Tatiana METCHANINOVA, Vice-Présidente du Comité des finances de Saint-Pétersbourg ; Natalia MOUZINIK, Chef du département des programmes internationaux à l'Académie de la Fonction publique du Nord Ouest et Galina PLEMYANNIKOVA, Directrice d'une maison accueillant des enfants en situation de handicap.

L'objectif de cette visite d'étude était d'approfondir sur le terrain les échanges des deux séminaires précédents et de rencontrer dans leurs institutions les praticiens et acteurs de la politique sociale dans le domaine du handicap en France. L'ICOSI s'est associé à nouveau au Comité PECO pour l'organisation de cette troisième mission.

La délégation a tout d'abord été reçue pour une visite de l'association « Le Clos du

Nid de l'Oise » par Joël SAUDREAU, Directeur Général de l'association et Patrick TANTÔT, Directeur du Centre Lucien OZIOL. Elle a également visité des ateliers de l'ESAT du Clos du Nid dirigé par Charlotte SANTERRE.

Par la suite elle a pu visiter une classe intégrée UPI (Unité pédagogique d'intégration) au Collège du Haut-Mesnil de Montrouge et être accueillie à l'Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes Handicapés et les Enseignements Adaptés (INS-HEA) pour une visite de l'école de plein air par Nel SAUMONT et Jack SAGOT, Responsables de formation.

Enfin, la délégation a été accueillie à la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine-et-Marne par sa Directrice Christine DUPRÉ et invitée à l'Institut Médico-Educatif « La Sapinière » dirigé par Madame Marie-José MOUNOT.

La suite de ce programme sera réalisée du 24 au 28 mars par l'accueil en France d'une délégation de 15 praticiens des établissements pour enfants en situation de handicap à Saint-Pétersbourg.

Information :

Comité PECO c/o Solidarité Laïque
Cécile MABILOTTE, Chargée de mission
22, rue Corvisart - 75013 Paris

Tél : 01 45 35 13 13

E-mail : comitepeco@solidarite-laique.asso.fr



Solidarité Laïque pour Haïti !

Solidarité Laïque avec ses organisations membres* et la participation du Comité Syndical Francophone pour l'Education et la Formation lance un appel d'urgence pour les sinistrés d'Haïti.

L'aide sera organisée par les partenaires haïtiens dans ce pays parmi les plus pauvres du monde.

L'énorme tremblement de terre, qui a frappé durement Haïti ces dernières heures, a plongé ce pays dans le chaos. On évoque déjà des centaines, voire des milliers de victimes, de sans-abris, des habitations et des infrastructures administratives, routières, détruites... le bilan est très lourd. Port au Prince, la capitale, est dévastée et privée d'électricité et de communications vers l'extérieur.

Solidarité Laïque débloquera dans les prochaines heures une première dotation financière mise à disposition de ses partenaires sur le terrain. Cette aide permettra, après évaluation des besoins, d'apporter un premier secours d'urgence puis une aide à la société civile en particulier, dans le secteur de l'éducation et de la jeunesse.

Dans un pays où 70 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, ce tremblement de terre vient à la suite des nombreuses catastrophes à répétition qui sont un désastre pour le développement de ce pays.

Dons sur internet ou par courrier :

Solidarité Laïque
22 rue Corvisart - 75013 Paris
Site web : www.solidarite-laique.asso.fr

Contacts presse :

Patrice BEDOURET
Tél : 01 45 35 13 13 - Fax : 01 45 35 47 47
E-mail : pbedouret@solidarite-laique.asso.fr

* Solidarité Laïque, association reconnue d'utilité publique, mène des programmes de solidarité en France et dans le monde. Elle regroupe 55 organisations : **Les Associations :** ADFE - ADOSEN - ALEFPA - ANIMA'FAC - APAJH - ARTS ET VIE - CEMEA - DDEN - DROIT HUMAIN - ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - ENTRAIDE UNIVERSITAIRE - FAS/USU - FCPE - FEDERATION LEO LAGRANGE - FGR-FP - FNCMR - FOEVEN - FTCT - GCU - GLMF - GLMU - GODF - GREF - ICEM - JPA - LAFI BALA - LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - LES FRANCAS - LES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC - MISSION LAÏQUE FRANÇAISE - OMEP - PREVENTION MAIF - **Les Coopératives :** BANQUE FEDERALE MUTUALISTE - CASDEN/BP - CIEPEP - CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT - OCCE - SUDEL - **Les Mutuelles :** LA MUTUELLE DES ETUDIANTS - MAE - MAIF - MGEN - MOCEN - **Les Syndicats :** CGT/FO - FSU - SGEN-CFDT - SNUIPP-FSU - SE-UNSA - SIEN UNSA EDUCATION-UNSA EDUCATION - UNSA.

Résultats de l'Enquête AVISE / CSA :

« Les Français plébiscitent l'entrepreneuriat social 81% d'entre eux souhaitent que ce modèle inspire les autres entreprises »

A l'occasion du Salon des entrepreneurs, l'AVISE rend public les résultats du sondage réalisé par l'Institut CSA sur « La perception de l'entrepreneuriat social par les Français ».

Pour Hugues SIBILLE, son Président, « les résultats du sondage confirment l'engouement des Français pour le développement de l'entrepreneuriat social en France. La réalisation des bénéfiques n'est plus une fin en soi pour la nouvelle génération des créateurs d'entreprises, mais un moyen pour leur projet social. Le sondage révèle que les jeunes veulent travailler dans les entreprises sociales ou en créer ».

• Les résultats du sondage révèlent la forte attractivité des entreprises sociales :

✳ Forte attractivité des salariés pour travailler dans les entreprises sociales :

Deux tiers des Français (63%) choisiraient prioritairement de postuler dans une entreprise sociale, et particulièrement les jeunes (75%) et les actifs (68%).

✳ Forte attractivité des projets d'entreprises sociales pour les futurs entrepreneurs :

Parmi les Français qui veulent se lancer dans la création d'entreprise, 62% se disent prêts à créer une entreprise sociale. Ce pourcentage atteint même 70% chez les femmes.

✳ Forte attractivité des produits et services des entreprises sociales :

77% des Français se disent prêts à acheter des produits et à recourir aux services

d'une entreprise sociale, et particulièrement les plus diplômés (84%) et les femmes (79%).

• Les Français font confiance aux entreprises sociales

Ils sont 79% à exprimer leur confiance dans les entreprises sociales, par rapport aux autres entreprises (62%) et aux pouvoirs publics (54%). Le rôle positif des entreprises sociales est particulièrement mis en avant à la fois par les jeunes (87%) et les plus diplômés (88%).

• L'entreprise sociale est un modèle d'avenir

Pour 81% des Français, les entreprises sociales doivent inspirer les autres entreprises à l'avenir (86% des plus diplômés, 84% des cadres, 85% des ouvriers). 77% des français pensent que les entreprises sociales vont se développer dans les années à venir (91% des étudiants). 75% estiment que l'entreprise sociale peut contribuer positivement à la transformation de la société (80% des jeunes, 81% des cadres).

Les résultats complets de l'enquête CSA sont disponibles sur demande.

Information :

AVISE

Cendrine DUQUENNE

167 rue du Chevaleret -75013 Paris

Tél : 01 53 25 02 29 / 06 88 22 31 93

E-mail : cendrine.duquenne@avise.org

Site web : www.avise.org

Communiqué de la Fondation Crédit Coopératif : Lancement du concours 2010 des Prix et Trophée de l'Initiative en économie sociale

La Fondation Crédit Coopératif* soutient les actions exemplaires et originales mises en place dans les régions par les acteurs de l'économie sociale (associations, entreprises coopératives, mutuelles, entrepreneurs sociaux, PME-PMI adhérentes ou sociétaires d'une coopérative...).

A ce titre, elle organise chaque année les Prix et Trophée de l'Initiative en économie sociale.

Depuis 27 ans, plus de 1 000 entreprises ont déjà été récompensées et 2 500 000 € de prix ont été attribués !

Un concours très ouvert :

Parce que l'économie sociale est multiple, les initiatives primées s'appliquent à des domaines variés : insertion, action sociale, handicap, éducation, développement durable... en bref tout ce qui donne un sens au mot « solidarité ».

Un concours en deux temps :

Les candidats concourent d'abord pour un prix régional, attribué par le Comité de région où siègent les organisations d'économie sociale sociétaires du Groupe. Les prix régionaux 2010 seront remis lors des Assemblées Générales Régionales du Crédit Coopératif qui se tiendront du 19 avril au 19 mai 2010. Les initiatives primées concourent ensuite au niveau national.

Les prix nationaux seront remis en octobre 2010, à Paris, à l'occasion de la 30^{ème} Rencontre Nationale du Crédit Coopératif.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 10 mars 2010.

Pour connaître les modalités de participation :
www.credit-cooperatif/fondation

Information :

Fondation Crédit Coopératif :

Jean-Pierre MONGARNY

Tél : 01 47 24 88 36

E-mail: jean-pierre.mongarny@fondation.credit-cooperatif.coop

Contact Presse, Groupe Crédit Coopératif :

Claude SEVAISTRE

Tél : 01 47 24 80 64

*La Fondation Crédit Coopératif met en œuvre la politique de mécénat du Groupe Crédit Coopératif, au service d'une économie sociale sans rivages, ouverte sur le monde et les innovations.

En nouant des partenariats avec les mouvements de l'économie sociale dans les domaines du développement durable, de la lutte contre l'exclusion, de la solidarité internationale, de l'accès à la citoyenneté des personnes handicapées par le sport et la culture... elle s'engage auprès de ceux et celles qui trouvent des réponses durables aux enjeux de notre société actuelle.

Résultats de la 3^{ème} édition du Prix MACIF du film économie sociale : 2 films et 1 projet récompensés

La MACIF a organisé pour la 3^{ème} année consécutive le Prix MACIF du film économie sociale, récompensant les meilleurs films et projets de films sur des démarches économiques innovantes dont la préoccupation première est de répondre à des objectifs sociaux ou sociétaux.

A travers ce concours, la MACIF entend encourager le grand public à découvrir un modèle économique qui met en avant les valeurs de partage et de solidarité.

Après délibération du jury, présidé par Hélène WEINSTOCK, Présidente de MACIF Ile-de-France, deux films et un projet de film ont été primés :

✳ **Grand Prix (7 500 euros) : Miracle au Sertao de Claire Sarazin et Jacques Hubschman.**

Dans les campagnes du nord du Brésil, les politiques publiques de développement sont rarement des modèles d'efficacité. Pourtant, dans la petite ville de Valente, au Sertao, se déroule l'une des expériences les plus convaincantes de développement portée par les paysans locaux.

✳ **Prix du Jury Macif (5 000 euros) : Semences d'autonomie d'Hélène Pineau.**

Voilà 10 ans que Terre & Humanisme chemine avec les associations de Tacharane au Mali. Rassemblées au sein d'une Union, elles ont choisi l'agro-écologie pour reconquérir leur souveraineté alimentaire et leur autonomie.

C'est l'histoire de ce partenariat qui est raconté ici.

✳ **Prix Coup de pouce (5 000 euros) : SCOP Merceron de Romain Lardot et Gabrielle Gerll.**

Licenciés à la suite de la cessation d'activité de leur entreprise, 28 ouvriers décident de racheter leur outil de travail pour reprendre à leur compte leur activité de carrosserie automobile. Ils forment donc une SCOP dont ils sont propriétaires à parts égales. Malgré tout, les premières difficultés arrivent et deux ans plus tard, ils déposent le bilan. De l'inauguration au dernier jour de travail, ce film raconte leur histoire.

25 films et 5 projets de films ont concouru à cette troisième édition du Prix MACIF du film économie sociale. Parmi eux, 8 films et 3 projets ont été présélectionnés.

Les films primés sont diffusés sur le site
Internet de la MACIF :
www.macif.fr/prixdufilm

Information :

Groupe MACIF

Siège Social : 2 & 4 rue du Pied de Fond
79037 Niort Cedex 09

Julie TERZULLI

Tél : 01 55 31 62 67

E-mail : jterzulli@macif.fr

Site web : www.macif.fr

Le Site Internet de la Délégation Régionale Ile-de-France du CJDES ouvre ses portes

Le Site Internet de la Délégation Régionale du CJDES – Centre des Jeunes, des Dirigeants, des Acteurs, de l'Economie Sociale – Ile-de-France est aujourd'hui en ligne.

Vous pouvez y accéder à l'adresse suivante : <http://www.dridf-cjdes.org>

Ces pages ont pour objet de présenter, les rôles et missions de la Délégation Régionale afin de la faire connaître auprès de ses adhérents, des partenaires institutionnels locaux ainsi que des internautes.

Le CJDES est organisé nationalement et en régions avec une équipe de correspondants actifs qui peuvent être contactés via la délégation nationale.

Les missions de la Délégation Régionale Ile-de-France sont de :

- * Représenter le CJDES en Région Ile de France ;
- * Défendre les intérêts des adhérents sur le plan local ;
- * Fédérer les intérêts et les besoins des adhérents et acteurs de l'économie sociale de la région à travers l'organisation d'enquêtes et de réunions de concertation relatives à l'actualité du secteur ;
- * Soutenir et accompagner les jeunes dirigeants de l'économie sociale à travers l'organisation de colloques d'informations thématiques ;

* Piloter des groupes de travail thématiques de perspectives et des rencontres régionales sur l'actualité du secteur ;

* Promouvoir les initiatives locales...

Dans les semaines à venir, la Délégation Régionale ouvrira un forum de discussion libre afin d'échanger et de mutualiser nos bonnes pratiques de jeunes, de dirigeants et d'acteurs de l'Economie Sociale. Des espaces formations et partenariats seront également ouverts.

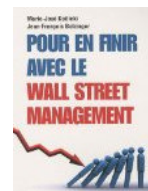
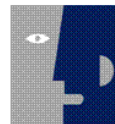
Vous pouvez également vous inscrire à la « Newsletter CJDES IDF » qui commencera sa publication au premier trimestre de cette année.

Enfin, ce site Internet est le vôtre, vous pouvez donc nous soumettre vos propositions de nouvelles rubriques ou participer à la construction de celles déjà proposées.

Information :

Julien PAYNOT
Délégué Régional, CJDES Ile-de-France
Site web : www.dridf-cjdes.org

CJDES
24 rue du Rocher- 75008 Paris
Tél : 01 42 93 55 65 - Fax : 01 42 93 55 19
Site web : www.cjdes.org



Petit-déjeuner RDS autour du livre : « Pour en finir avec le Wall Street management » Mardi 9 février 2010 - Maison de l'Europe, Paris

Que faire, face aux dégâts humains et aux gâchis économiques d'un « Wall Street management » qui s'apparente de plus en plus à une injonction de rendement ? Comment replacer les salariés au cœur de l'entreprise, qu'elle soit publique ou privée ? Comment redonner place à la créativité, à l'innovation et à une efficacité qui soit aussi sociale et environnementale ? Un autre management est-il possible ?

Il est temps d'aller au-delà de la dénonciation des logiques coercitives. Tout en analysant les systèmes qui ont engendré la crise économique et financière, Marie-José KOTLICKI et Jean-François BOLZINGER proposent des repères pour un management alternatif. Un management qui conjugue les aspirations des salariés et le travail d'équipe, et remet en cause les dogmes actuels : l'économique aux actionnaires, le social aux DRH et aux syndicats.

Le management alternatif, dont les auteurs définissent ici les outils, entend s'extraire de l'unique logique de la financiarisation et du court terme actionnée par quelques décisionnaires. Il promeut une dynamique de partage de l'information et de codécision qui implique tous les salariés. Seules ces transformations permettront de dégager une véritable issue à la crise qui ne se réduise pas à sa simple gestion.

Marie-José KOTLICKI est cadre de fonction publique et membre du Conseil économique social et environnemental.

Jean-François BOLZINGER est ingénieur de l'industrie.

Ils sont tous deux Secrétaires généraux de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens de la CGT (UGICT-CGT).

Ce Petit-déjeuner se déroulera le **mardi 9 février 2010 en présence des 2 auteurs** à 8h30 à la Maison de l'Europe de Paris, 35 rue des Francs Bourgeois - 75004 Paris.

Information / inscription :

Réalités du Dialogue Social
Philippe LAURETTE, Délégué Général
64, rue Marcel Miquel
92130 Issy-les-Moulineaux
E-mail : laurette@rds.asso.fr
Site web : www.rds.asso.fr

* Marie-José KOTLICKI et Jean-François BOLZINGER, « Pour en finir avec le Wall Street management », Les éditions de l'Atelier, 176 pages, Janvier 2010.

Petit-déjeuner de l'AFERP :
« La rupture conventionnelle du contrat de travail »
Mardi 16 février 2010, Paris

Le deuxième Petit-déjeuner de l'année 2010 organisé par l'AFERP (Association Française d'Étude des Relations Professionnelles) se tiendra le mardi 16 février 2010 sur le thème de « La rupture conventionnelle du contrat de travail ».

Les partenaires sociaux, dans l'Accord national interprofessionnel du 11 Janvier 2008, soucieux d'un commun accord de sécuriser la rupture d'un contrat de travail, ont imaginé une nouvelle forme de résiliation amiable qualifiée de « rupture conventionnelle » entérinée par le législateur dans la loi portant modernisation du Marché du travail du 25 Juin 2008.

Depuis la création de ce dispositif, cette nouvelle forme de rupture du contrat de travail a connu un engouement assez exceptionnel : 130 000 conventions homologuées en Juillet 2009.

L'attrait principal de ce mode de rupture est, sans doute, l'assurance de pouvoir bénéficier des allocations chômage.

Mais se posent d'autres questions sur lesquelles seront apportés certains éclairages qui ne manqueront pas de susciter un large débat.

La présentation générale des travaux sera réalisée par **Jean-Michel OLIVIER, Président de l'AFERP.**

Par la suite interviendront : **Jean-François BOURDAIS, Chef du Bureau des Relations Individuelles du Travail** à la Direction Générale du Travail du Ministère du Travail et des relations sociales ; **Maître Laurent MARQUET de VASSELOT, Avocat** associé, Bureau C.M.S. Francis Lefebvre et **Maître Jonathan CADOT, Avocat**, Cabinet Lachaud Lepany Mandeville.

Cette rencontre se déroulera :
de 8h15 à 10h45,
en Sorbonne,
Salle des Commissions (2^{ème} étage)
46, rue Saint Jacques - 75005 Paris

Information / inscription :

AFERP
Bernard MOURGUES, Coordinateur
Université Paris 2 - Assas
92, rue d'Assas - 75006 Paris
Tél / Fax : 01 42 37 22 89
E-mail : bernard.mourgues1@sfr.fr
Site web : www.aferp.org



Bibliographie : « L'année de l'économie sociale et solidaire 2010. Une alternative à redécouvrir en temps de crise » Ouvrage collectif dirigé par Jean-François DRAPERI

Jean-François DRAPERI propose une analyse des tendances et des faits marquants du secteur de l'économie sociale et solidaire au niveau régional et national, mais aussi dans le monde.

Jean-François DRAPERI est Maître de Conférences en Sociologie et Directeur du Centre d'Economie Sociale Travail et Société (CESTES) au CNAM, Rédacteur en chef de la Revue internationale de l'économie sociale (RECMA).

L'importante contribution de l'économie sociale et solidaire à l'emploi, ainsi qu'à l'activité économique, n'est plus contestée. 200 000 entreprises, représentant 10 % de l'emploi en France, constituent aujourd'hui l'économie sociale et solidaire. Entre 2005 et 2006, 1 emploi sur 5 a été créé dans ce secteur.

Plus difficilement estimable, sa participation au renforcement du lien social est fréquemment soulignée.

Mais quelle est la nature de ces contributions ?

L'économie sociale et solidaire agit-elle à seule fin de réguler un système économique producteur d'inégalités ou constitue-t-elle également une alternative à une économie aveugle ?

Cet ouvrage, rédigé par des chercheurs et des acteurs reconnus de l'économie sociale et solidaire, offre pour la première fois en un même ensemble, chiffres, études, comptes rendus et analyses pour connaître et comprendre l'actualité du secteur, son importance économique, son ancrage dans les territoires, son apport à la société civile etc.

Des fiches synthétiques présentent aussi l'économie sociale du côté des universités : innovations d'enseignement, recherche et valorisation.

Références :

L'année de l'économie sociale et solidaire 2010, Dirigé par Jean-François DRAPERI, Editeur : Dunod, 320 pages, Prix public : 30 €.